

Exposé Patrimoine mondial de l'humanité

Définition patrimoine : « Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe » -Larousse

Introduction :

L'Unesco (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*), fondateur du patrimoine mondial de l'humanité, est une organisation fondée par l'ONU en 1945 après la seconde guerre mondiale qui a pour but de maintenir la paix et le respect et d'également réunir les nations entre elles peut importe leurs origines à l'aide de l'éducation, de la culture et de la science.

Éducation : -Accès à l'éducation pour tout le monde

-Offrir une éducation de qualité au plus démunies (livres,matériaux,etc...)

-Faire participer tout les États à venir en aide

Sciences : -Permettre aux pays de mieux se reconnaître entre eux

-Protéger les zones naturelles



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Logo de

l'Unesco

En 1972 a lieu la **Convention** pour la protection du patrimoine mondial . L'objectif principal est de préserver différents biens culturels et naturels à travers tout les continents du globe.

6 ans après, la première listes de biens à protéger sera établie.

Cette idée de préserver le Patrimoine Mondial a vu le jour après la construction d'un barrage à Assouan en Égypte afin d'éviter l'inondation des temples d'Abou Simpel, monuments de haute valeur d'Égypte ancienne. En effet, en 1959, 80 millions de dollars dont la moitié provenait de dons de 50 pays a permis la réalisation de cette campagne. Cet événement suivra la signature de la fameuse convention de 1972.

Toujours actif aujourd'hui, **le patrimoine mondial de l'humanité** protège les biens culturels, naturels ou mixtes de 195 États en inscrit des nouveaux et les renouvellent chaque année.



Logo du patrimoine Mondial de l'Humanité. Se trouve sur des cartes,plaques ou monuments des biens protégés

Problématique :

Pourquoi le Patrimoine Mondial est-il d'une grande importance pour les États et l'Unesco ?

Plan :

1. Le Patrimoine Mondial
 - 1.1 L'inscription au patrimoine mondial
 - 1.2 Les biens culturels et naturels
 - 1.2.1 culturels
 - 1.2.2 naturels
 - 1.3 Répartition du Patrimoine Mondial
 - 1.4 Les sites en « puéril »
2. Le Patrimoine mondial en Suisse (Lavaux)
 - 2.1 Introduction
 - 2.2 Son intégration au Patrimoine mondial
 - 2.3 Bien culturel ou naturel ?
3. Conclusion

1. Patrimoine mondial

1.1

L'inscription d'un **bien** est pareil qu'il soit **culturel** ou **naturel** et s'accomplit en plusieurs étapes :

Il faut d'abord récolter le plus d'informations possible afin de décider si des travaux supplémentaires sont obligatoire comme :

- les recherches
- les inventaires
- les documents
- les relations avec Les parties prenantes

Une fois les informations récoltées une équipe compétente doit être constituée car l'inscription est assez complexe et difficile a géré seul. L'Unesco conseille que l'équipe soit composée des parties prenantes (propriétaire du bien, État parti ou communauté locale) qui ait une certaine connaissance sur la Convention du patrimoine mondial sur d'autres biens inscrit au patrimoine et qui ait un objectif clair et précis et un plan de travail réalisable.

Maintenant que l'équipe est prête et l'inscription écrite, le bien doit se considéré comme une **valeur universelle exceptionnelle (VUE)**.

La VUE possède 3 critères que le site doit respecter afin d'être intégré au patrimoine mondial :

- Le bien réponds à un ou plusieurs critères relatifs au patrimoine mondial
- Le bien réponds aux conditions d'intégrité (le site a-t-il une taille suffisante pour être admis ou est-il bien conservé afin de respecter les critères de la VUE)
- Le bien satisfait aux prescriptions en matière de protection et de gestion

On compte 10 critères relatifs au patrimoine mondial dont les critères 1-6 représentent les biens culturels et les critères 7-10 les biens naturels.

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE		
Critères : Le bien répond à un ou plusieurs des 10 critères imposés par l'Unesco	Authenticité/Intégrité : Le bien répond aux conditions d'intégrité et d'authenticité	Protection & Gestion : Le bien satisfait aux prescriptions de l'Unesco en matière de protection et de gestion.

La VUE

Voici 2 des 10 critères relatifs pour chaque biens afin de donner une idée :

Biens culturels :

- i. Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain.
- iii. Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

Biens naturels :

- vii. Représenter des phénomènes naturels remarquables ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles
- x. Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation «in situ» (expression en latin qui signifie « sur place ») de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation

Cette étape reste la plus importante pour l'inscription au patrimoine mondial.

Enfin le bien doit être comparé à d'autres pouvant rejoindre le patrimoine mondial durant les prochaines années ou déjà inscrit pour éviter un manque d'originalité. L'échelon pour un bien culturel peut être régional ou mondial tandis qu'un bien naturel a comme limite le monde entier. Si le bien passe toutes ces étapes avec succès, il est admis au patrimoine mondial.

1.2

Au début un patrimoine mondial était le plus souvent un monument ou un édifice mais aujourd'hui le terme patrimoine est devenu plus vaste et représente des paysages, villes ou établissements industriels ou militaires, etc...

1.2.1

Un bien culturel peut être défini comme un monument, un ensemble ou un site

Monument : œuvres architecturales, sculptures ou peintures gigantesques, inscriptions ou grottes



Statut de la Liberté/États-Unis



Le Taj Mahal/Inde

Ensemble : groupe de constructions réuni ou séparé



Vieille ville de Lijiang/Chine

Site : œuvres de l'homme ou œuvres humaines et naturelles



Le premier Jardin botanique du monde à Padoue/Italie

1.2.2

Un bien naturel peut être défini comme des monuments naturels par :

- des phénomènes physiques ou biologiques
- des zones possédant les habitats d'animaux ou des végétaux menacés



La Grande Barrière/Australie

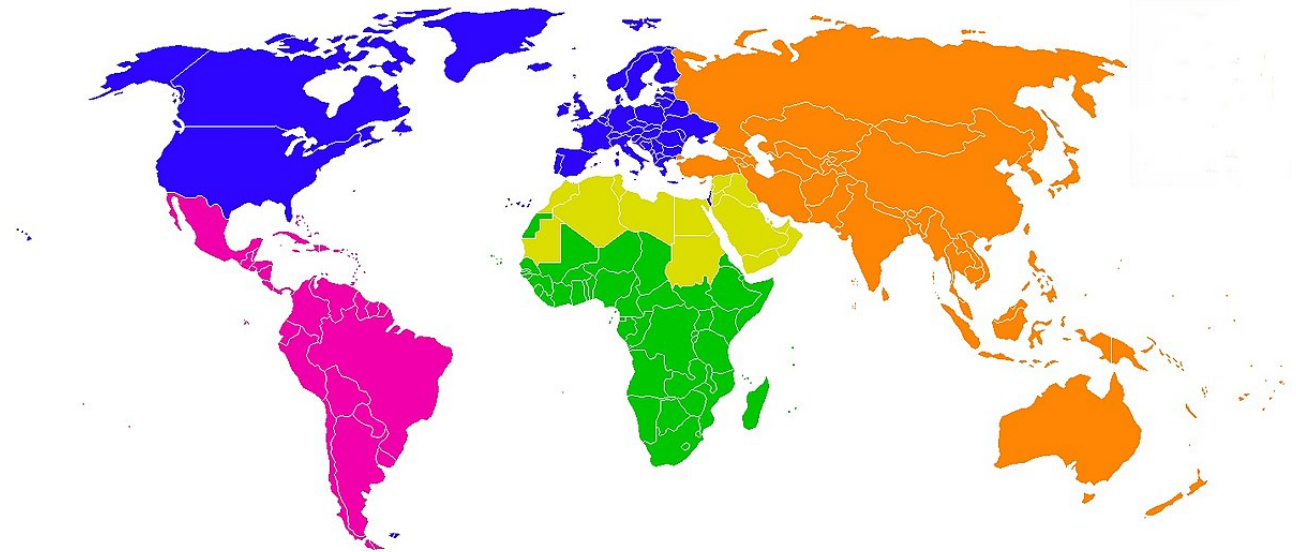
-des sites naturelles



Parc national du Grand Canyon/États-Unis

1.3

L'Unesco sépare le monde en 5 groupe : L'Europe et l'Amérique du Nord (Bleu)/L'Amérique latine et Caraïbe (Rose)/L'Afrique (Vert)/Les États arabes (Jaune) et l'Asie et le Pacifique (Orange).



L'Unesco essaye de faire représenter les continents également entre eux. Même si aujourd'hui cet équilibre devient plus distinct l'Europe reste encore surreprésenté.

L'Italie et La Chine sont les pays les plus représenté avec 55 biens culturels et naturels inscrits au Patrimoine Mondial. L'Espagne(48), l'Allemagne(46) et la France(45) les suivent de près.

1.4

Un bien est considéré comme *en péril* lorsque il touché par une catastrophe d'origine naturelle (ex : ouragans, tremblement de terre, inondations, etc...) ou humaine (ex : guerre terrorisme ou pollution).

Ces catastrophes peuvent causer des modifications, des dommages graves voir la destruction complète du bien. Il se peut aussi que ces catastrophes atteignent la population locale, ce que l'Unesco veut à tout prix éviter de plusieurs manières en fonction de la situation.

La première option que *la gestion des risques de catastrophe (GRC)* emploie est de réduire les risques pouvant impacter le bien et ses alentours.

Pour ça il faut tout d'abord évaluer les risques du bien en revoyant tous les dangers notés dans l'inscription du bien au Patrimoine Mondial (il est obligatoire d'inscrire les catastrophes pouvant arriver au bien), en analysant la localisation du bien (ex : le terrain ou le pays dans lequel se situe le bien) et en définissant le niveau du danger.

Après l'évaluation, la prochaine mission est de prévenir les populations et de les préparer à la catastrophe, solidifier le bien pour réduire les dégâts et adoucir les catastrophes si possibles. Si la catastrophe se produit même après les préventions, une équipe est envoyée pour secourir les vies humaines et sauver le plus d'élément possible appartenant au bien.

Après que la catastrophe est eu lieu les dégâts sont évaluer afin de prévoir les ressources nécessaire au renouvellement ou à la répartition du bien et de se préparer pour de futur catastrophes. Entre temps la GRC doit aussi s'assurer que d'autres risques n'interviennent pas avant la réparation

comme des pillages ou vols pour les biens culturels ou la disparition d'habitat pour les biens naturels.

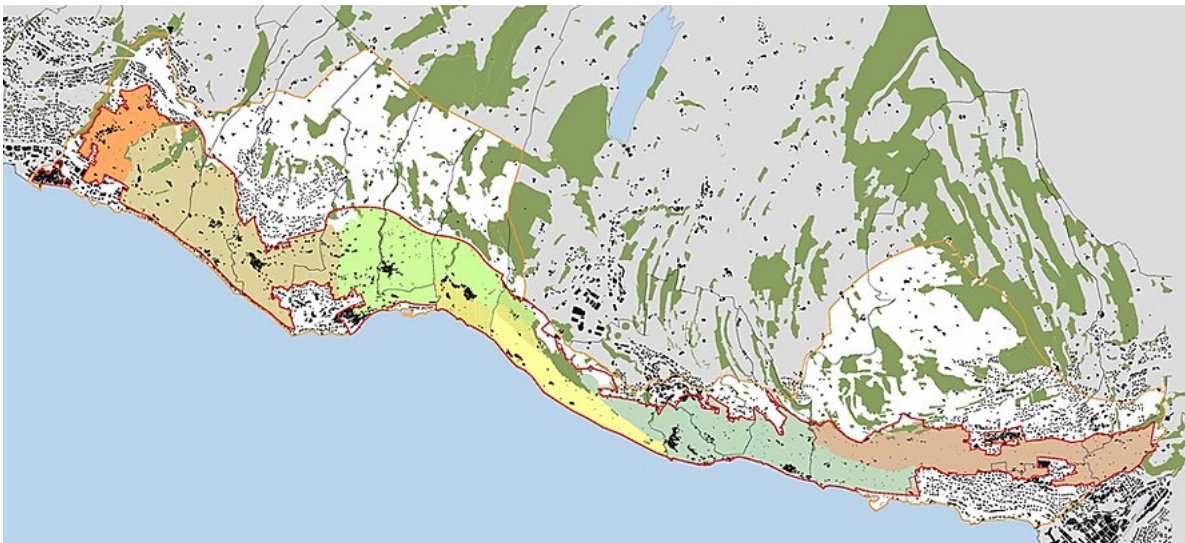
Si aucun potentiel danger n'apparaît, la réparation peut commencer et les populations peuvent rejoindre leur habitat.

Un bien est toujours en péril si les catastrophes persistent.

2. Le Patrimoine mondial en Suisse(Lavaux)

2.1

Lavaux est une région très connue pour ces vignobles au bord du lac Léman inscrite en juin 2008 au Patrimoine Mondial de l'humanité. Longue de 898 hectares soit 8.98 kilomètres sur sa zone central et 1368 hectares sur sa zone tampon soit 13.68 kilomètres, elle s'étend de Lutry à Vevey avec entre deux 14 communes différentes.



La

particularité de ce territoire est le travail de l'homme à l'avoir rendu, auparavant hostile ; dangereuse et inhabitable, en une zone maîtrisée et facile à y travailler dessus.

Cette maîtrise du terrain fut possible grâce à la construction de murs qui permirent aux vignes de rester droites face à la pente rigide et d'être facilement travaillé et à la construction d'escaliers qui rendaient possible un déplacement sécurisé entre les vignobles.

Les murs sont également placés symétriquement afin d'ajouter une touche de perfection et de beauté sur le paysage.



Les vignobles de Lavaux

2.2

Comme expliqué dans le point 1.1, l'inscription de Lavaux doit être écrite par une équipe compétente qui connaît ce domaine. Cette équipe était constituée de professeurs à l'Université de Lausanne, de conservateurs de musées, d'historiens et de quelques spécialistes.

On peut rajouter que Lavaux n'était pas le seul bien à vouloir avoir une place au Patrimoine mondial. Il était en concurrence avec 6 autres biens suisses.

L'objectif principal de l'équipe était, en écrivant le dossier de candidature, de décrire le bien, sa nature, son histoire et ses arts et de justifier sa candidature.

L'inscription d'un bien ne reste tout de même pas aussi simple. Le bien doit encore obéir à différents critères définis par la VUE. Le dossier de candidature en a choisi 3 afin de justifier l'inscription de Lavaux :

-Le critère iii : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue

-Le critère iv : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine

-Le critère v : être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'effet d'une mutation irréversible.

Le dossier a ensuite comparé les vignobles à 10 autres vignobles inscrits au Patrimoine mondial afin de représenter les terrains viticoles de Lavaux comme unique et originaux.

Le dossier de candidature de Lavaux approuvé, le bien sera inscrit au patrimoine mondial de l'humanité le 28 juin 2008.

2.3

On pourrait croire que Lavaux est un bien culturel grâce au travail fourni par l'homme pour contrôler les pentes et y cultiver les vignes sans danger, mais ce n'est pas le cas. En effet, Lavaux possède une faune et flore assez variées quoique peu présentes à cause des étendues de vignobles.

La faune est composée de créatures plutôt communes à certaines vraiment rares. On peut prendre comme exemple les chevreuils et les renards de la famille des mammifères et les lézards et vipères de la famille des reptiles.

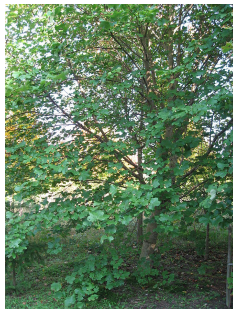


vipère aspic

On peut citer dans la flore quelques fleurs comme l'ophrys bourdon ou l'érable à feuille d'obier



ophrys bourdon



érable à feuille d'obier

Donc Lavaux n'est ni un bien culturel, ni un bien naturel mais une combinaison des deux qu'on appelle un bien *mixte* ou un « paysage culturel », mentionné dans le dossier de candidature.

Conclusion

La raison pour laquelle l'Unesco offre autant d'importance et désire à tout prix protéger le Patrimoine Mondial est parce que ce dernier transmet une mémoire du passé aux générations futures dans une société en constant changement.

Il permet également à un État de se trouver une identité et en même temps une fierté et aide aussi les gens d'aujourd'hui à en apprendre plus sur leur pays natal ou un pays étranger.

Le Patrimoine mondial offre surtout d'admirer la beauté et la diversité de notre planète.

Cela nous laisse quand même penser à la question suivante :

Question d'ouverture :

Ce pourrait-il, qu'un jour, l'Unesco soit dans l'incapacité de préserver le patrimoine mondial ?

Bibliographie :

Source :

https://www.mycloud.swisscom.ch/s/S000D35B49BB270B4FACE5A667574F78592A2DC886D/Nature/19.%20Le%20patrimoine%20mondial/UNESCO_Patrimoine%20mondial/

https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_des_Nations_unies_pour_l%27%C3%A9ducation,_la_science_et_la_culture

https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_mondial

Photo :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_des_Nations_unies_pour_l%27%C3%A9ducation,_la_science_et_la_culture

https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_mondial

https://fr.wikipedia.org/wiki/Statue_de_la_Libert%C3%A9

https://fr.wikipedia.org/wiki/Taj_Mahal

https://fr.wikipedia.org/wiki/Vieille_ville_de_Lijiang

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jardin_botanique_de_Padoue
https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_Barri%C3%A8re
https://fr.wikipedia.org/wiki/Parc_national_du_Grand_Canyon
<https://www.lavaux-unesco.ch/le-perimetre-inscrit>
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Lavaux>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Vip%C3%A8re_aspic
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ophrys_bourdon
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89rable_%C3%A0_feuilles_d%27obier